

n° I-2025-01

République Française

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DÔME

INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décisions du Président prises par délégation du Conseil d'administration

Séance du 11 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 11 février à 11 h 00,

le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme s'est réuni, en session ordinaire, au siège, 7 rue Condorcet à Clermont-Ferrand sous la présidence de Tony BERNARD, Président.

Date de convocation : le 3 février 2025

Secrétaire de séance : Nadine BOUTONNET

Conseillers en exercice : 29

présents : 17

représentés et votants : 22

Membres titulaires présents :

- en présentiel : Tony BERNARD (avec le pouvoir de Flavien NEUVY), Hélène BOUDON (avec le pouvoir de Cédric ROUGHEOL), Nadine BOUTONNET (avec le pouvoir de Chantal FACY), Hervé PRONONCE (avec le pouvoir de Sylviane KHEMISTI), François RAGE et Christophe SERRE,

- en visioconférence : Martine BONY, Dominique BRIAT, Graziella BRUNETTI, Cécile GILBERTAS, Josiane HUGUET (avec le pouvoir de Christine MANDON), Rodolphe JONVAUX, Florence LEBLOND, Serge MAFFRE, Jean-François MESSEANT, Jean-Marc MORVAN et Sandrine ROUSSEL,

Membres titulaires absents et excusés : Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER, Pascale BRUN, Jean-Paul CUZIN, Chantal FACY, Isabelle GAUTHIER, Sébastien GOUTTEBEL, Sylviane KHEMISTI, Christine MANDON, Flavien NEUVY, Frédéric PILAUD, Cédric ROUGHEOL et Yannick VIGIGNOL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Rapporteur : Tony BERNARD

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,

LE RAPPORTEUR AYANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ

Informations sur les décisions du Président prises par délégation du Conseil d'administration :

Le détail des emplois créés pour les missions relatives à l'appui territorial et à l'intérim est présenté, ci-après, en application de la délibération n° 2020-49 du 12 novembre 2020 relative aux délégations de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président.

Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

1. Emplois créés par la mission appui territorial :

⇒ période du 13/11/2024 au 13/01/2025 :

Filière	Cat.	Grade	Quotité tps travail	Motif	N° arrêté	Date de création	Date de suppression	Nb postes
Administrative	B	Rédacteur principal de 1ère classe	20/35 ^{ème}	Art L 332-13 CGFP	2024-513	18/11/2024	24/11/2024	1
Administrative	C	Adjoint administratif	28/35 ^{ème}	Art L 332-23 1° CGFP	2024-552	19/11/2024	19/11/2024	1
Administrative	B	Rédacteur principal de 1ère classe	20/35 ^{ème}	Art L 332-13 CGFP	2024-552	25/11/2024	29/12/2024	1
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35 ^{ème}	Art L 332-23 1° CGFP	2024-556	02/12/2024	28/02/2025	1
Administrative	C	Adjoint administratif ppal 2ème cl	35/35 ^{ème}	Art L 332-23 1° CGFP	2024-556	01/01/2025	26/01/2025	1
Administrative	A	Attaché	35/35 ^{ème}	Art L 332-13 CGFP	2024-556	09/12/2024	30/04/2025	1
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35 ^{ème}	Art L 332-13 CGFP	2024-561	02/12/2024	31/12/2024	1
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	15
Administrative	C	Adjoint administratif	28/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	1
Administrative	C	Adjoint administratif	20/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	3
Administrative	C	Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} classe	35/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	2
Administrative	B	Rédacteur territorial	35/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	5
Administrative	B	Rédacteur territorial	28/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	2
Administrative	B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	2
Administrative	A	Attaché territorial	35/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	3
Médico-sociale	C	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	35/35 ^{ème}	Art L 332.23 1°CGFP	2024-585	01/01/2025	31/12/2025	2
Administrative	C	Adjoint administratif	8/35 ^{ème}	Art L 332-23 1° CGFP	2024-588	23/12/2024	29/12/2024	1
Administrative	C	Adjoint administratif	15/35 ^{ème}	Art L 332-23 1° CGFP	2024-588	30/12/2024	05/01/2025	1
Administrative	A	Attaché	35/35 ^{ème}	Art L 332-23 2° CGFP	2024-588	01/01/2025	31/03/2025	1
Administrative	A	Attaché	14/35ème	Art L 332-23 1° CGFP	2024-588	01/01/2025	28/02/2025	1
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35ème	Art L 332-13 CGFP	2024-599	01/01/2025	06/04/2025	1
Administrative	C	Adjoint administratif	35/35ème	Art L 332-13 CGFP	2025-004	06/01/2025	02/02/2025	1
Total postes								48

RÉPARTITION DES POSTES CRÉÉS PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE		
Catégorie	Nombre	Part des postes créés %
A	6	12.5 %
B	11	23 %
C	31	64.5 %
TOTAL	48	

RÉPARTITION DES POSTES CRÉÉS PAR FILIÈRE		
Filière	Nombre	Part des postes créés %
Administrative	47	98 %
Technique	0	0 %
Médico-sociale	1	2 %
TOTAL	48	

2. Emplois créés par le service intérim :

➔ période du 4 novembre 2024 au 6 décembre 2024 ➔ 175 postes

A titre d'information, les postes les plus nombreux sont ceux de catégorie C avec 149 postes contre 22 en A et 4 en B.

La catégorie C est la plus représentée avec 85.14 %.

La filière technique est la plus représentée avec 76.57 %.

FILIERES	Nb de postes	%
FILIERE ADMINISTRATIVE	13	7.43 %
FILIERE TECHNIQUE	134	76.57 %
FILIERE MEDICO SOCIALE	20	11.43 %
FILIERE ANIMATION	8	4.57 %
Total	175	100

GRADE/EMPLOI	CATEGORIE	NBRE DE POSTES PAR GRADES	CATEGORIE			POSTES	%		
			A	B	C				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4							
ADJOINT D'ANIMATION	C	8							
ADJOINT TECHNIQUE	C	13							
AGENT D'ACCUEIL	C	5							
AGENT DE MAINTENANCE	C	1							
AGENT D'EXPLOITATION DES ROUTES	C	46							
AGENT POLYVALENT	C	58							
ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	1	CATEGORIE			TOTAL	100.00 %		
ASSISTANT ADMINISTRATIF	B	4	A						
ASSISTANT SOCIAL POLYVALENT	A	13	B						
CONSEILLER ECONOMIQUE SOCIAL ET FAMILIALE	A	1	C						
CUISINIER	C	9	TOTAL						
GARDIEN	C	2							
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	A	3							
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	C	1							
INFIRMIER	A	2							
TRAVAILLEUR SOCIAL	C	1							
TRAVAILLEUR SOCIAL ASE	A	3							
Total		175							

Informations diverses :**► Synthèse des réunions du Conseil de discipline de l'année 2024 :**

Collectivités		Grade de l'agent	Sanction demandée	Avis rendu
1	Commune d'Issoire	Brigadier-chef principal de Police Municipale	Licenciement pour insuffisance professionnelle	Licenciement pour insuffisance professionnelle
2	Clermont Auvergne Métropole	Adjoint technique	Révocation	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 2 ans
3	Riom Limagne et Volcans	Adjoint du patrimoine	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 5 jours	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 5 jours
4	Clermont Auvergne Métropole	Educateur territorial des activités physiques et sportives	Révocation	Révocation
5	Commune de Riom	Attaché principal	Révocation ou mise à la retraite d'office	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 2 ans
6	Commune de Riom	Gardien-brigadier de Police municipale	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 5 jours	Exclusion temporaire de fonctions d'une durée de 5 jours

► Synthèse des réunions de la CCP en formation disciplinaire de l'année 2024 ► aucune réunion.**► Prochain Conseil d'administration : le mardi 1^{er} avril 2025 à 13 h 30 (pour le vote du budget).**

Le Conseil d'administration prend acte de ces informations.

Le Président,

 Tony BERNARD
 Maire de Châteldon

